



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1830 MARDI 24 SEPTEMBRE 2013

Drame du 4-mars

Les commerçants sinistrés exigent une commission bipartite

Les commerçants de la zone du sinistre du 4-mars 2012 réunis le 22 septembre à Brazzaville, ont invité les autorités à mettre en place « immédiatement » une commission bipartite réunissant l'administration et leur collectif, afin de faire avancer le dossier les concernant. « *Devant les tergiversations des ministères en charge du drame du 4 mars 2012, nous avons décidé que l'ultimatum du 30 septembre reste plus que jamais d'actualité. Car, un ventre affamé n'a point d'oreilles* », ont-ils lancé dans un communiqué. Ces personnes qui déplorent le manque d'alternative pouvant leur permettre de recouvrer une vie normale après les dommages subis suite aux explosions de Mpila menacent d'organiser une manifestation publique le 30 septembre à Brazzaville.

Page 3



Commerçants de la zone du sinistre

HANDBALL /LIGUE AFRICAINNE

Participation hypothétique pour les champions congolais

Page 16

ÉDITORIAL Et demain ?

Page 2

KENYA

Une prise d'otages sanglante à Nairobi

Jusqu'en début de soirée hier, l'assaut final lancé par les forces spéciales kenyanes appuyées par des agents israéliens contre les preneurs d'otages dans le centre commercial de « westgate mall » à Nairobi, la capitale kényane, était en cours. Les chiffres communiqués de source hospitalière faisaient état de 69 morts et de 175 blessés.



Un bilan provisoire, insistaient les autorités du pays.

D'après des témoins, les assaillants avaient pénétré le supermarché, samedi, munis d'armes automatiques et se seraient mis à tirer à vue sur les clients et le personnel du centre commercial. L'attaque a aussitôt été revendiquée par les milices Shebab, mises en déroute par les forces internationales en Somalie. Elles disent agir en représailles contre le Kenya, pays se trouvant en première ligne dans la guerre sans merci engagée contre ces hommes liés à Al-Qaïda, et qui tentaient depuis plusieurs années de faire de la Somalie le sanctuaire des fondamentalistes islamistes.

ÉDUCATION

Nécessité de revaloriser les financements en faveur de la petite enfance

Les représentants des administrations, bailleurs de fonds et Ong réunis du 16 au 20 septembre à Brazzaville ont invité les pouvoirs publics à accorder plus d'attention et de moyens afin de développer les activités d'éveil des enfants de zéro à six ans, notamment au niveau de l'enseignement préscolaire.

D'après les statistiques présentées par les Fonds des Nations unies pour l'enfance, le développement du nombre d'établissements préscolaires est très lent au Congo. Il se limite essentiellement dans les grandes agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire.

Page 7

ÉDITORIAL

Et demain ?

Mis à part les quelques personnages au passé sulfureux qui s'efforcent d'exister sur la scène politique en dénigrant de façon systématique leur pays et ses dirigeants, il ne se trouve plus personne, au plan international, pour douter de l'émergence du Congo. Dans les milieux diplomatiques comme dans les institutions spécialisées, l'opinion générale est qu'en dépit de ses modestes dimensions humaines et géographiques notre Nation est l'une de celles sur lesquelles on peut miser avec le moins de risque.

Au-delà de la revanche sur le destin qu'elle constitue pour chacun de nous, cette reconnaissance pose malgré tout la question, sinon angoissante du moins cruciale, de la pérennité du redressement qui nous a conduits là où nous sommes. Oui, comment pouvons-nous et devons-nous poursuivre sur la voie où nous sommes engagés avec succès au lendemain des guerres civiles de 1997 et 1998 ?

Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que tôt ou tard, parce que l'homme est mortel, s'effectuera une relève des générations à laquelle il n'est certainement pas trop tôt de penser. Vraie pour la société civile dans toutes ses composantes, cette relève l'est tout autant, voire même plus pour l'État, ses administrations centrales et décentralisées, les institutions sur lesquelles repose la stabilité de notre Nation, l'appareil complexe qui garantit à chaque citoyen qu'il vivra libre et maître de ses choix personnels. Or il n'est pas certain que du haut en bas de l'échelle publique les dispositions nécessaires soient prises pour organiser et assurer cette relève.

D'où cette idée, que d'aucuns jugeront certainement folle, selon laquelle devrait s'engager rapidement chez nous un grand débat sur l'avenir du Congo. Avec au centre de cette réflexion collective l'adaptation de nos institutions aux réalités du temps présent, l'insertion de notre économie dans les échanges internationaux, la place de notre pays dans la communauté régionale du Bassin du Congo, le rôle de la culture et des arts dans l'évolution des idées, bref le passage d'une société fermée et quelque peu repliée sur elle-même à une société largement ouverte sur le monde.

L'expérience prouve que l'on ne se préoccupe jamais assez tôt du futur.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Les investisseurs polonais intéressés par le secteur des infrastructures sportives

Au cours d'une séance de travail, le 21 septembre à Brazzaville, la vice ministre des Affaires étrangères de Pologne, Beata Stelmach, a présenté au ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, l'intérêt que nourrit son pays à réaliser d'importants projets d'infrastructures sportives au Congo.



Séance de travail entre les deux délégations

Parlant de son pays, la vice ministre des Affaires étrangères a reconnu qu'« Aujourd'hui après les transformations qu'elle a connues, la Pologne est devenue un pays moderne et elle est prête à partager son expérience avec le Congo. Parce qu'en Pologne nous avons pu attirer beaucoup d'investisseurs étrangers qui ont contribué à l'essor de notre pays ».

Les discussions ont porté également sur les pistes de coopération, notamment sur le domaine de la construction des infrastructures sportives. « Dans deux ans au Congo, il y aura les jeux africains, or il se fait que l'année dernière en Pologne, il y eu un championnat d'Europe de Football « Euro 2012 », et à cette occasion, la Pologne a réalisé d'importants projets d'infrastructures qui ont

contribué au développement de l'ensemble du pays. Nous sommes prêts à partager avec le Congo nos expériences ; à entreprendre une coopération avec les entreprises congolaises qui pourrait réaliser de tels projets sur place.

C'est dans ce cadre que le ministre Jean-Jacques Bouya a été invité à se rendre en Pologne, accompagné d'experts, pour voir ce que ce pays a fait dans le cadre de l'aménagement de son territoire. « Aujourd'hui dans un monde globalisé, il ne faut plus voir tellement la distance qui sépare les pays, parce qu'il y a des possibilités de coopérer, même si on est loin, tout est maintenant possible pour travailler ensemble », a conclu Beata Stelmach.

Guillaume Ondzé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Galosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispaïn Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DRAME DU 4-MARS

Les commerçants sinistrés exigent une commission bipartite

Cette commission qui regroupera l'administration et le collectif aura pour mission la levée, dans les brefs délais, du blocage constaté depuis dix-huit mois pour faciliter le paiement des commerçants touchés par la catastrophe de Mpila.

Réuni le 22 septembre à Brazzaville, le Collectif des commerçants de la zone du sinistre du 4-mars 2012 a demandé au gouvernement de mettre en place « immédiatement » la commission bipartite administration-collectif. Les participants à cette réunion ont consigné dans leur procès-verbal leur incapacité à préparer la rentrée scolaire qui pointe à l'horizon.

« *Devant les tergiversations des ministères en charge du drame du 4 mars 2012, nous avons décidé que l'ultimatum du 30 septembre reste plus que jamais d'actualité. Car, un ventre affamé n'a point d'oreilles. Si d'ici au 30 septembre rien n'est fait, nous prendrons toutes nos responsabilités* », ont-ils annoncé, insistant sur le fait que leur calvaire n'était plus à décrire.

Selon ce collectif, il ne faudrait plus ajouter d'autres situations au pays qui en a déjà trop, en rapport avec le 4 mars, surtout dans cette période sensible de la rentrée scolaire. « *Quand on a une situation comme la nôtre, il faut la résoudre pour ne*

pas élargir le champ des problèmes brûlants et mettre le pays en péril. Le collectif réclame pour une fois, la bonne foi et la bonne collaboration de l'administration sur cette question, et surtout une communication régulière et permanente », a-t-il poursuivi.

Abordant l'autre point de cette rencontre, le président du collectif, Jean Serge Ibara, a fait le point de toutes les démarches menées auprès des autorités en charge de ce dossier. D'après lui, la plupart des responsables de la commission technique qui étaient en vacances, n'ont pas encore eu le temps de convoquer la réunion. Ce qui signifie que le dossier se trouve tou-

jours au même niveau, c'est-à-dire pas d'évaluation définitive. « *Cette attitude récurrente depuis dix-huit mois, et qui fait de notre couche de sinistrés la seule à être ainsi traitée, montre le peu d'intérêt, le manque d'empressement et donc la mauvaise foi des administrations en charge du sinistre* », a-t-il déploré.

Le président a également fait le point des démarches menées auprès de certaines administrations et services de sécurité pour les informer de l'imminence de l'ultimatum du 30 septembre 2013. Il s'agit notamment des administrateurs-maires de Ouenzé et de Talangaï (qu'il n'a

pas rencontrés), des Grands travaux, du ministère du Plan et de la direction générale de la surveillance du territoire. À l'issue de la réunion, il a été demandé à Jean Serge Ibara et à son bureau de poursuivre cette série de descentes auprès des autres services de sécurité.

Rappelons que lors de son message sur l'état de la Nation, le 12 août dernier devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est engagé à dédommager les opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial du fait de la catastrophe du 4 mars 2012.

Parfait Wilfried Douniama

POSTES

Un code postal pour mieux identifier le destinataire

Une étude relative à la mise en place au Congo d'un système d'adressage et de codification postale de qualité a été lancée le 23 septembre à Brazzaville. Recommandée par l'Union postale universelle, cette étude vise à doter chaque individu d'une adresse qui permettra d'améliorer notamment la distribution des courriers électroniques.

Afin de constituer une base de données, la collecte se fera à partir des différentes adresses déjà existantes pour permettre aux sociétés nationales d'électricité et de distribution d'eau ainsi qu'au cadastre de s'en servir. « *Aujourd'hui, quand on distribue les courriers dans certaines localités comme Pointe-Noire où il n'y a pas de ruelles, c'est difficile de donner la lettre au bon destinataire. Des compagnies comme la SNE, La SNDE ont besoin des adresses précises pour non seulement distribuer les factures mais également planifier l'extension de leur réseau* », a expliqué le consultant dudit projet, Claude Defoundoux qui a précisé que grâce à la constitution d'une base de données, les changements d'adresses se feront aussi automatiquement.

Avec ce projet, a-t-il ajouté, « *nous allons donner un code postal. C'est un système soit numérique soit alphanumérique qui identifie le pays. Nous aurons l'assurance de recevoir ce qui nous revient* ». Pour aboutir à la mise en place de ce projet le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougala, a invité les structures compétentes à cartographier la ville, à codifier les voies et à mener des enquêtes de recensement. Des outils de gestion nécessaires pour une meilleure identification des contribuables. « *Les diverses expériences menées jusqu'à présent, particulièrement en Afrique, montrent que l'implication des parties intéressées au projet est une étape clé à son succès. En attribuant à l'individu l'identité localisée dans la ville, on permet à ce dernier de communiquer avec les services publics (secours sanitaires ou sapeurs pompiers...) en cas de situation urgente* », a déclaré le ministre de Postes et Télécommunications, Thierry Lézin Mougala, lors du lancement de cette étude.

Ce changement majeur qui touche toute l'Afrique subsaharienne, et le Congo, est lié selon Thierry Lézin Mougala au basculement démographique en cours. En effet, pour mettre en place ce système de codification selon les standards internationaux, le Congo a signé un accord de prêt avec la Banque mondiale à travers l'Association internationale de développement. L'étude lancée s'inscrit dans le cadre de la composante 1 du projet African backbone qui vise à soutenir sous la forme d'assistance technique, de formations et d'équipements, la modernisation de ce secteur. Ce plan de codification bénéficie de l'expertise du ministère des Postes et télécommunications et de L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), considérées comme des structures techniques de l'État dans ce domaine.

Lopelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE FINANCIÈRE

Les contrôleurs budgétaires attendus aux résultats

Les cadres de la direction générale du contrôle budgétaire ont bénéficié d'une formation sur l'application du Manuel de comptabilité budgétaire, sur le Guide du vérificateur et de l'effectivité du service fait. La cérémonie de clôture qui est intervenue le 20 septembre à Brazzaville a été marquée par des engagements et instructions.

Le contrôle du dossier d'engagement de l'opérateur économique sur un marché de même que la vérification des services faits permettront aux contrôleurs d'avoir la maîtrise des dépenses effectuées.

Relevant la nécessité d'avoir des compétences capables d'émettre un avis technique sur la conformité d'un ouvrage par rapport aux spécifications techniques du marché (bâtiment, pont, route...), le directeur général du contrôle budgétaire, Léopold Molomba, a solli-

cité l'ouverture d'une ligne budgétaire de l'État, pour la prise en charge de tous les participants aux missions du contrôle du service fait. Le conseiller au trésor et à la comptabilité publique, Jean Noël Ngoulou, espère pour sa part que les connaissances récemment acquises permettront aux agents de changer leurs pratiques et méthodes de travail au sein de la structure. Car, le contrôle du procès-verbal de livraison des commandes « *constitue la pierre angulaire de la qualité de la dépense* ».

Afin de poursuivre son appui quant au renforcement de la gouvernance des finances publiques de l'État congolais, l'Union européenne (UE) s'est engagée à passer à une nouvelle étape qui consistera à rédiger des termes de références, en vue de la relance de la formation professionnelle concernant des métiers financiers. « *Notre équipe technique dé-*

finira toujours en liaison avec la direction générale du contrôle budgétaire d'autres thématiques devant nourrir les prochaines actions de formations. À l'aide du Manuel et du Guide nouvellement édités, le service du budget public disposera d'outils fiables et transparents, pour que la volonté étatique congolaise et européenne de consolider la gouvernance financière du pays deviennent une réalité », a indiqué le représentant de l'UE, Matéo Sistori.

Rappelons que le séminaire atelier organisé par l'UE était focalisé sur l'utilisation du Manuel de comptabilité budgétaire et du Guide de contrôle du service fait, conformément aux normes et pratiques internationales. Son objectif était de doter le personnel de cette structure des notions et techniques leur permettant de s'adapter aux réformes budgétaires et comptables.

L.Mb.G.

COMMERCE

Vers l'exportation du thé congolais « Bulukutu »

Cinq étudiantes françaises venant de l'Institut supérieur d'agronomie Rhône-Alpes (ISARA) séjournent à Brazzaville depuis juillet dans le cadre de leur recherche portant sur les vertus médicinales du thé « Bulukutu », de son nom scientifique Lippia Multiflora.

Le but de ces recherches est d'inciter les populations à consommer un thé local plutôt que les thés importés et de vulgariser les techniques culturelles afin d'inciter à la domesti-

cation de la plante. À terme, cela permet de créer un marché local régulier.

Les recherches de ces étudiantes les ont également conduites à examiner les possibilités de développer un commerce équitable de cette plante cosmétique. Toutes ces recherches se font en collaboration avec le forum des jeunes entrepreneurs et producteurs pour le développement durable, une organisation non gouvernementale franco-congolaise.

Les initiatives de promotion de cette plante médicinale qui n'existe qu'en Afrique sont aussi soutenues par les autorités congolaises notamment le maire de Mindouli et la ministre des Petites et moyennes entreprises. L'étudiante, Mathilde Rabany, a pour ce faire confié aux Dépêches de Brazzaville qu'une journée sera organisée à l'institut français du Congo (IFC) pour faire découvrir le « Bulukutu ».

Fortuné Ibara

PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public Brazzavillois, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat (B.C.H) représentée par son Directeur Général, Monsieur FADHEL GUIZANI,

Il sera procédé, le Samedi 28 septembre 2013 à 10heures précises en l'Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office sis 03 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex ANTONETTI Marché Plateau centre-ville Brazzaville,

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble R+7 de la Société Congolaise Immobilière YOKA Bernard (SCIYB) SA communément appelé «Immeuble YOKA BERNARD» sis au Rond-Point de la Coupole centre-ville Brazzaville, cadastré Section Q, formant la parcelle numéro 49, d'une superficie de 1994m², objet du Titre Foncier numéro 4.410 de la Commune de Brazzaville, Préfecture du Pool. Ledit immeuble est limité ainsi qu'il suit:

- Au Nord-Est par le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO Ex Avenue Paul DOUMER,
- Au Sud par la rivière Mfoa,
- A l'Est par la rue A. FONDERE,
- A l'Ouest par la rivière Mfoa,

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur le 11 juillet 2013 par le Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO et le Cabinet d'Avocats Yolande NGO MINYOGOG, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: Neuf Milliards Cinq Cent Millions (9.500.000.000) Francs CFA.

Le montant de l'enchère est fixé à la somme de Deux Cent Cinquante Millions (250.000.000) Francs CFA. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière ;

Nul ne sera admis à porter des enchères que s'il a déposé entre les mains du Notaire, au plus tard, trois (3) jours au moins avant la date d'adjudication, une consignation de Cinquante Millions (50.000.000) Francs CFA;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, du lundi au vendredi de:

1°)- Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, domicilié 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville B.P. 2041, Tél/fax : (242) 22 281 34 42 –Brazzaville République du Congo

2°)- Office de Maître Henriette Lucie GALIBA, Notaire à Brazzaville, Office sis 03, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO ex-Avenue ANTONETTI, Marché du Plateau, Centre-Ville Brazzaville, Tél.05.556.49.38 ;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un Office sis 29, rue Bomitabas (Immeuble Ex Cinéma Vox-Marché Mougali) Poto-Poto II, BP.14642, Tél. (242) 06.68.70.49 / 06.68.70.28 / 05.529.47.82/05.529.47.83.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Les plates-formes Open Data peu à peu incontournables

L'écosystème Internet au Congo est en train de subir une réelle mutation avec le déploiement en cours du haut débit. Au nombre des outils indispensables de gestion et de diffusion de l'information, sur lesquels doit désormais reposer la société de l'information, figure l'Open Data (données ouvertes). Une démarche encore timide au Congo.

Le terme Open Data, littéralement « données ouvertes » ou « données libres » (au sens « libres de droits »), est utilisé pour désigner des données en libre accès et ouvertes à la réutilisation. Les administrations et institutions publiques collectent, traitent et conservent d'importantes quantités d'informations concernant les personnes, les entreprises, les collectivités, le patrimoine et leurs propres activités. Ces informations sont le plus souvent un moyen d'action et d'évaluation car elles permettent de gérer, d'organiser, de sensibiliser et d'évaluer les mesures prises. Depuis quelques années, la libération des données publiques à travers le monde, connaît un intérêt particulier dans le secteur public. L'initiative multiplie les mesures en faveur de davantage de transparence vis-à-vis des citoyens, et vise à satisfaire leur volonté de participer à la vie de la communauté et d'exercer leur droit à l'information. Connaître en effet l'existence des informations publiques disponibles et y accéder sélectivement en fonction des besoins, est devenu une préoccupation importante des sources économiques modernes. Mais, dans la plupart des pays africains, le Congo y compris, la



L'accès à l'information publique est encore difficile

démarche Open Data est encore embryonnaire.

Certains organismes, à l'instar de l'Institut National de la Statistique (INS ex. CNSEE), le Journal Officiel et les Archives Nationales, font de cette activité leur objet principal. Parmi les données détenues dans cette sphère publique, certaines présentent un intérêt spécifique lié à la prospective ou à la pédagogie, d'autres ont une valeur économique et aideraient à la décision. Pourtant, ces informations stockées pour la plupart dans des conditions scabreuses, ne sont pas encore accessibles via des plates-formes numériques sécurisées et modernes. La consultation des documents parfois gratuite est encore assujettie à un déplacement ou à une délivrance physique de copie, quelquefois au prix de plusieurs sacrifices. Bien que quelques initiatives dans la mise en place des portails internet aient été amorcées, comme à l'INS avec le portail www.Cnsee.org, ou au Journal Officiel

avec l'adresse www.sgg.cg, il reste cependant à bien structurer ces sites et à penser à les vulgariser. L'accès à l'information publique est, en effet, encore difficile.

L'Open Data améliore le fonctionnement des services publics

L'amélioration de manière générale du fonctionnement des services publics à travers l'e-gouvernement en cours d'adoption, devra prêter une attention particulière aux données libres et accessibles. Il est clair qu'au moment où l'on parle de plus en plus des procédures de dématérialisation, c'est-à-dire le remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports d'informations matériels (souvent en papier) par des fichiers informatiques, les échanges de données numériques devront impulser une nouvelle façon de diffusion de l'information. Un gage sûr de développement à l'heure où l'on se jette dans l'économie numérique.

La démarche est bénéfique à tout

prix. En dehors du fait qu'elle améliore la gouvernance et renforce la traçabilité, l'Open Data améliore les services pour les citoyens. La mise en place d'une stratégie politique et économique dans la démarche d'Open Data doit être clarifiée, estiment les experts. Cette stratégie appelle en effet une démarche de sensibilisation afin d'inciter les entreprises à œuvrer au développement économique lié à l'ouverture des données. L'un des enjeux majeurs de ce processus est la communication. Il semblerait qu'il existe un déficit de communication autour de l'ouverture des données, qui resterait souvent une affaire d'initiés. « Il s'agira de s'intéresser au processus dans son ensemble, de la mise à disposition des données à leur collecte ainsi qu'à leur diffusion par les producteurs, en passant par le rôle des intermédiaires pour rendre les données brutes compréhensibles », explique Alain Ndalla, expert en informatique.

Il est donc clair qu'une action de communication auprès des éditeurs de logiciels, spécialistes ou amateurs des TIC, chercheurs, journalistes, politiques, est à déterminer. Un autre point majeur à soulever est la formation. Car le risque d'inégalités, tant dans l'accès à l'information que dans l'accès aux sites et à la connaissance des nouvelles technologies, aggraverait la fracture numérique.

S'inspirer du projet de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) a lancé, le 13 mars 2013, un projet d'Open Data pour 20 pays africains (Congo, Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Cap-

Vert, Éthiopie, Ghana, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, RD Congo, Sénégal, Sud-Soudan, Tanzanie, Tunisie, Zambie et Zimbabwe).

Le programme de plates-formes Open Data fait partie de l'initiative « Autoroutes de l'information » récemment lancée par la BAD afin d'améliorer, de manière notable, la gestion et la diffusion des données en Afrique. Les travaux se poursuivent afin de compléter et d'étendre ces plates-formes à l'ensemble des pays africains d'ici la fin 2013. Ce projet Open Data sera un outil facile à utiliser, qui permettra d'extraire les données, de créer et de partager ses propres rapports personnalisés, ainsi que de visualiser les informations liées à des thématiques, à des secteurs ou à des pays, sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes. Pour le Congo, par exemple, des données sont accessibles sur le site de la BAD : <http://rcongo.opendataforafrica.org/>

Grâce à cette plate-forme Open Data, les usagers pourront accéder à un large éventail de données sur le développement des pays africains, recoupées à partir d'une variété de sources officielles, internationales et nationales. La plate-forme facilitera également la collecte, l'analyse et la mutualisation des données entre les pays et avec les partenaires internationaux au développement. Elle offrira à une variété d'utilisateurs, tels que les décideurs, experts, chercheurs, chefs d'entreprises et investisseurs du monde entier, l'opportunité unique d'accéder à des données fiables et actualisées sur l'Afrique.

Quantin Loubou

SANTÉ ET HYGIÈNE PUBLIQUE

Les casernes de Brazzaville à l'heure de la désinfection

Le top de l'opération a été donné par le colonel Noël-Victor Oyoubu, le 20 septembre. Elle porte sur la désinfection, la dératisation, la désinsectisation des casernes et bases-vie de Brazzaville.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte antivectorielle dont la dynamique est insufflée par le ministère de la Santé et de la Population à travers la direction de l'hygiène publique et de la promotion de la santé.

L'objectif de cette opération est de réduire le risque sanitaire lié à la présence de vecteurs dans ce milieu. Intervenant pour la circonstance, le colonel Noël-Victor Oyoubu a déclaré : « Nous tenons à vous remercier de votre présence parmi nous et nous pensons que vous ferez votre travail en professionnel. On a demandé que vous veniez assainir le milieu militaire dans le cadre de l'hygiène et vous avez accepté. Nous remercions le ministère de la Santé et de la Population et la direction de l'hygiène publique

d'être venus ce matin à travers cette équipe nous aider à la désinfection de nos casernes. » Le directeur de l'hygiène publique et de la promotion de la santé, le médecin lieutenant-colonel Alexis Mourou-Moyoka, a rappelé que les vecteurs représentaient un risque sanitaire à travers le potentiel de transmission des maladies, mais également d'accidents qui peuvent être provoqués par des vecteurs comme des rongeurs, accidents qui naturellement sont préjudiciables à la santé humaine. Signalons que cette action augure la volonté du département de la santé de remettre au premier plan la lutte antivectorielle parce que son intention est d'étendre cette activité à la ville de Brazzaville et aux autres villes du Congo. Après avoir traité le PC où s'est déroulée la cérémonie de lancement de cette opération, le deuxième segment de l'opération se poursuit dans les différentes casernes militaires.

Guillaume Ondzé

MUNICIPALITÉS

Les agents sollicitent un relèvement de leur point indiciaire

Cette revendication est la principale conclusion de l'assemblée générale qui a réuni, le 20 septembre à Brazzaville, les six syndicats des mairies du Congo. En effet, ceux-ci ont demandé au gouvernement de relever le point indiciaire des agents municipaux.

L'assemblée générale de ces agents a déploré le fait que depuis 1990, le point indiciaire des agents municipaux est resté à 170 pour les agents subalternes et à 150 pour les cadres. Une situation qui contraste avec celle des autres agents de l'État à qui des avantages spécifiques ont été accordés par le président de la République. Le souhait du personnel évoluant au sein des municipalités du Congo est donc de voir le point indiciaire passer à 200. Les agents municipaux sont des fonctionnaires municipaux qui relèvent des collectivités locales et qui sont pris en charge par le budget de

transfert de l'État. À ce titre, ils sont soumis au même régime que les fonctionnaires de l'État. Dans ce même chapitre de revendication des avantages, l'assemblée générale s'est prononcée pour le relèvement du salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig). Fixé à 50.400 FCFA en 2008, le Smig a été revu à 70.000 FCFA en 2012 avant de passer à 90.000 FCFA en 2013 pour les mairies de Brazzaville, Dolisie, Nkayi et Ouesso. L'assemblée a noté que le point indiciaire a été relevé dans les mairies de Pointe-Noire et de Mossendjo.

Les six syndicats des mairies du Congo notent aussi que les mesures de paiement des allocations familiales sont diversement appliquées. Pour preuve, les mairies de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Mossendjo appliquent intégralement le décret n°2012-12 du 7 janvier 2012 portant revalorisation du montant des

allocations familiales. En revanche, ce montant demeure à 2.000 FCFA pour les mairies de Brazzaville et de Ouesso sans compter que dans cette dernière ville les allocations familiales n'ont jamais été prises en compte dans les budgets. C'est pourquoi « le point relatif au paiement des allocations familiales revalorisées qui intègre les mesures sociales prises par le chef de l'État pose des problèmes dans son application dans certaines mairies », indique le communiqué final des travaux de l'assemblée générale. Pour asseoir et mieux coordonner leur mouvement syndical, les agents municipaux ont créé une plate-forme dénommée Convention syndicale des municipalités du Congo (Co.sy.m.co). Une commission de neuf personnes est chargée de rédiger les textes juridiques de cette convention.

Fortuné Ibara



AVENUE ALPHONSE FONDERE
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434
EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM

Acer Aspire E1-531
 Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur



296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

HUMEUR

Arrêtons de fuir d'autres ministères pour des régies financières !

Le cri du cœur vient à la fois des tutelles des départements ministériels, autres que celles des régies financières, et de la population qui le constatent. Et parmi les ministères fuis par les fonctionnaires de l'État, on peut citer pêle-mêle l'Enseignement, les Affaires sociales, la Fonction publique et la Culture. Pour ces « déserteurs définitifs » desdits ministères, ceux-ci leur servent seulement de tremplin pour rentrer dans la fonction publique.

Et parmi les méthodes qu'ils emploient pour émigrer dans d'autres ministères, il y a l'officielle, c'est-à-dire le concours ou test que les spécialistes des sciences sociales appellent mobilité socioprofessionnelle horizontale. D'autres par contre usent de méthodes sournoises, comme monter des dossiers composés de pièces non conformes, tels que des certificats médicaux douteux, qui ne permettant pas aux intéressés d'exercer dans tel ou tel département ministériel. Objectif : changer de département ministériel.

Quels sont les ministères où ces « déserteurs » veulent aller ? Évidemment, disent ces derniers lorsqu'on les interroge, ce sont, pour ne citer que certains, le Commerce, les Petites et Moyennes Entreprises, l'Économie, les Finances, l'Équipement et Travaux publics et les Eaux et Forêts. Pourquoi cette affluence massive de fonctionnaires dans ces ministères ? La réponse la plus immédiate, selon eux, est, semble-t-il, que ces départements seraient des « gisements d'argent ». Et pourtant, que l'on veuille ou non, chaque département ministériel est censé recevoir annuellement de la part de l'État un budget pour son fonctionnement. Pourquoi alors ces gens-là qualifient-ils certains ministères de « gouffres d'argent » ?

Et à cette allure, si des mesures ne sont pas prises pour freiner ces agissements, on risque de se retrouver avec des départements ministériels qui ne sont fonctionnels que par leur cabinet, et la kyrielle des fonctionnaires affectés continuera d'errer ici et là à la recherche d'autres départements ministériels « plus juteux ».

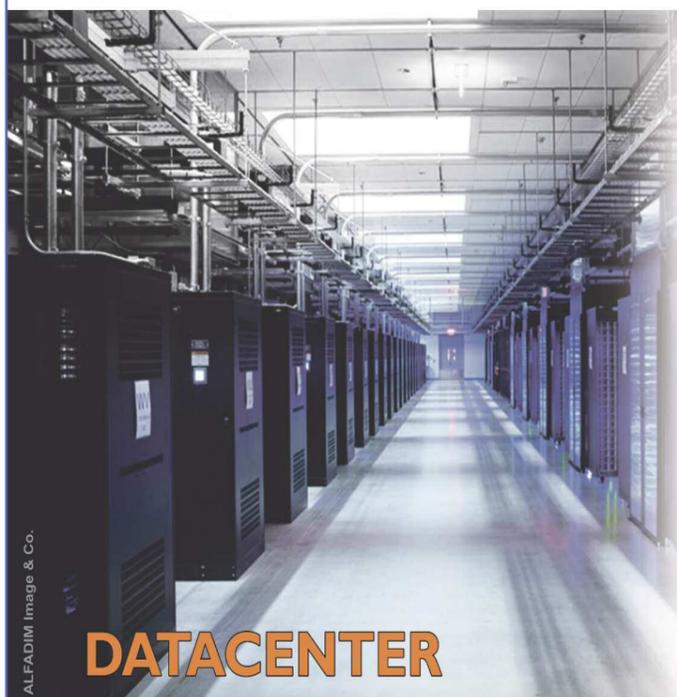
Il y a quelques années, une tutelle d'un département ministériel prenait la mesure d'arrêter cette fuite des travailleurs pour d'autres départements, et la mesure avait eu un énorme succès, mais après on n'en parla plus. Ce même cri a été récemment entendu d'une tutelle d'un département ministériel qui a constaté que ce comportement blâmable de « fuite » de certains ministères par des fonctionnaires causait du tort à d'autres départements. Étant donné que la grille indiciaire dont il est question maintenant arrangera progressivement sur un intervalle de trois ans la situation de solde des fonctionnaires de l'État, à quoi bon continuer de vivre ces immigrations calculées vers des régies financières ? Pire encore, par effet de pléthore, il y a des bureaux où l'on ne sait plus à qui s'adresser parce que tout le monde est « inspecteur » soit des impôts, soit des douanes, soit du commerce, quelle honte !

Le problème du dépeuplement de certains ministères au profit d'autres est une épine sous le pied des pouvoirs publics, et il faut trouver rapidement des solutions. Il est quand même inconcevable aujourd'hui qu'à chaque fois qu'il y a recrutement au niveau de la fonction publique, l'Enseignement, les Affaires sociales et la Santé aient leur quota, mais curieusement des déficits en personnel continuent à être signalés dans ces départements ministériels. À dire vrai, tous les départements ministériels se valent, et c'est la conjugaison de leurs activités sectorielles qui donnent un sens au tissu social national structuré en compartiments et secteurs de vie.

Faustin Akono

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



-  Premier Partner
- 
- 
-  Gold Specialist 2013
- 
- 
-  Business Partner
-  Go further, faster

DATACENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo


BUROTOP IRIS
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
 Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

FONCTION PUBLIQUE

Le ministre Kolélas milite pour une administration publique dépolitisée

C'est pour permettre aux agents de la Fonction publique de s'accommoder des exigences administratives de l'heure que quatre vingt agents sont rentrés en formation le 23 septembre. Celle-ci est organisée en partenariat avec l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E).

Pendant cinq semaines, ces quatre vingt agents auront à se former sur la rédaction administrative, la pratique des logiciels de bureautique tels Word, Excel, Publisher et PowerPoint. D'autres thèmes liés au droit sont aussi prévus pour permettre aux séminaristes de mieux comprendre le fonctionnement de leur ministère et réagir en toute connaissance aux différents problèmes administratifs et juridiques qui vont se poser.

Autres thèmes non moins importants : la gestion des carrières, la déontologie administrative, la fonction de secrétaire, la gestion



Le ministre Guy Brice Parfait Kolélas au centre ouvrant le séminaire

et l'organisation d'un secrétariat, les circuits des dossiers administratifs et problèmes administratifs. En vue de l'amélioration des performances individuelles et globales seront également abordés des problématiques de management à travers des modules comme la gestion du temps et des délais, la motivation au travail, le marketing des services, le mana-

gement de la qualité, la gestion du changement, l'introduction à la gestion axée sur les résultats. Au total vingt et un modules ont été retenus pour ce séminaire. Le corps des formateurs est composé d'experts de l'E.S.G.A.E et d'experts du ministère de la Fonction publique.

S'adressant aux participants, le directeur général de l'E.S.G.A.E,

le professeur Roger Armand Makany, a fait savoir que cette première session débouchera sur une certification de renforcement des capacités de 1^{er} degré (CRC 1^{er} degré) d'agent de la fonction publique.

Ouvrant les travaux de ce séminaire, le ministre Guy Brice parfait Kolélas a rappelé aux participants qu'il avait besoin d'eux

pour bâtir une fonction publique de développement afin d'offrir aux usagers-clients, un service qualité et débarrassé des comportements déviants.

Une fonction publique dépolitisée, où le fonctionnaire est nommé sur la base de ses compétences et performances. Il a appelé les participants à l'abandon des réflexes qui tirent la fonction publique vers le bas et souhaité que la modernisation du service public ne soit pas un simple slogan mais une réalité. Une deuxième session de sept semaines est à envisager pour une certification de renforcement des capacités de 2^e degré qui aura pour objectif de approfondir des modules de gestion administrative opérationnelle au sein du ministère.

« Vous avez à présent, dans vos mains, le renouveau du ministère de la fonction publique et de la réforme de l'État » a-t-il conclu.

Jean-Jacques Koubemba

JEUNESSE ET LOISIRS

La Colonie de vacances du Pool a fermé ses portes

Plus d'une centaine d'enfants de différents districts du département du Pool ont participé à une colonie de vacances à Kinkala.

Heureux de leurs vacances, les jeunes ont souhaité la pérennisation de la colonie, qui leur a permis de rencontrer des jeunes des différents districts du Pool, d'acquérir de nouvelles connaissances et de partager des expériences. Ils ont exprimé leur joie le 20 septembre à Kinkala, lors de la cérémonie de clôture de la deuxième édition de la colonie de vacances patronnée par le directeur de cabinet du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Adolphe Mbou Maba, en présence du coordonnateur résident par intérim du programme conjoint des Nations unies

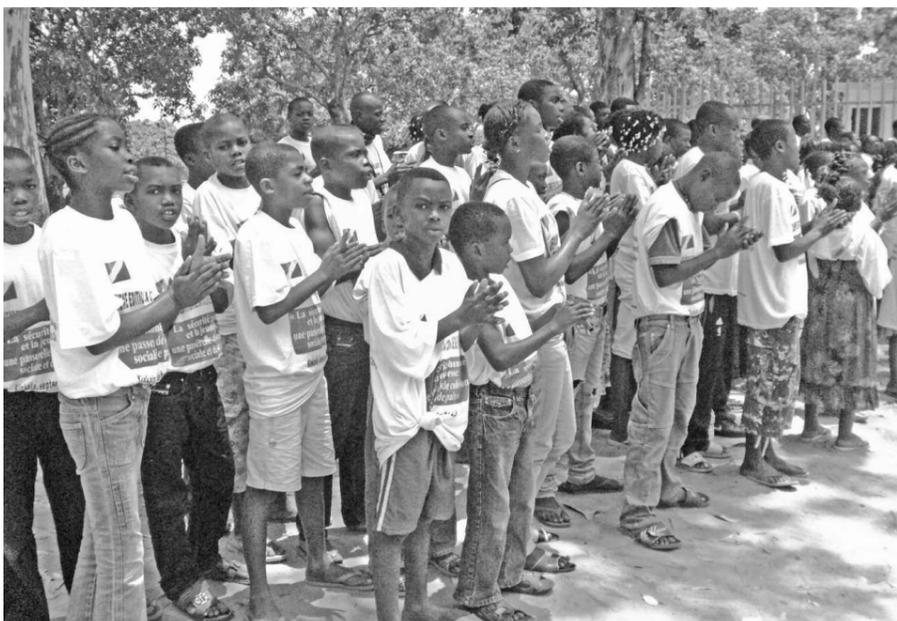
pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et de la sécurité humaine au Congo, Dieudonné Koguiyagda, et les autorités de cette localité. La colonie a regroupé les meilleurs

élèves des écoles publiques et privées, âgés de 10 à 18 ans, des districts de Boko, Mindouli, Mayama, Kindamba et Kinkala, sur le thème « La sécurité humaine et la jeunesse : une passerelle de cohésion sociale et de paix ».

Différentes activités ont été proposées dans les domaines sportif, culturel et éducatif. Ainsi que des

sexuelles.

Le coordonnateur résident par intérim, Dieudonné Koguiyagda, a rappelé qu'à travers ce programme les Nations unies s'emploient à répondre aux exigences complexes de la sécurité humaine, par des actions multidisciplinaires dans le domaine de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistances multiformes et la



La photo de famille des vacanciers

causeries-débats sur plusieurs thèmes, tels que la prévention du VIH/sida, les grossesses précoces, l'hygiène et l'assainissement, le tabagisme, la question du genre et les violences

prise en charge psychosociale. Notons que cette cérémonie a été marquée par la remise de fournitures scolaires et par la plantation d'arbres au lycée de Kinkala.

Lydie Gisèle Oko

ÉDUCATION

Les experts sollicitent des allocations budgétaires pour le préscolaire

Les associations, les cadres des différents ministères et les partenaires de l'éducation ont émis, le 20 septembre, le souhait de porter une attention particulière au niveau préscolaire à l'issue des travaux de l'atelier sur la stratégie et le cadrage financier à moyen terme des activités d'éveil de la petite enfance au Congo.

Les différents acteurs recommandent l'approfondissement des données démographiques et scolaires, des allocations budgétaires, notamment pour les dépenses alimentaires. Durant cinq jours, les débats ont porté sur le concept de la petite enfance (de 0 à 6 ans), la situation de l'éducation préscolaire au Congo et le projet École des parents.

Les orateurs ont expliqué que la petite enfance englobait les pratiques familiales. Avec un cycle porté de 2 à 3 ans en vue d'une couverture plus large, il faut élaborer un programme capable d'assurer la qualité à un coût soutenable.

Les enseignants doivent être formés dans le domaine du préscolaire, produire des scénarios pour trouver l'équipement à l'intérieur du pays et prévoir une ligne additionnelle destinée aux écoles privées.

Rappelons que d'après les statistiques du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le développement du nombre d'établissements préscolaires est très lent et se fait principalement dans les grandes agglomérations de Brazzaville et Pointe-Noire. Ces deux villes comptaient 490 établissements fonctionnels en 2007 contre 420 en 2003, soit un accroissement de 14,3%. En 2008, 59,2% des effectifs étaient inscrits dans les établissements de Brazzaville et 29,3% à Pointe-Noire.

Cet atelier a porté sur la stratégie et le cadrage financier à moyen terme des activités d'éveil de la petite enfance au Congo. Il a été organisé par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation en collaboration avec l'Unicef. Son but est de contribuer à l'élaboration du document-cadre de la politique « jeune enfant » en lien avec la stratégie sectorielle de l'éducation qui est en cours de finalisation.

L.G.O.

Infirmier (ière) formateur Programme d'Appui aux Structures de Santé Pointe-Noire, République du Congo

Contexte

L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) est une association de solidarité internationale créée en 1988 dont la mission est reconnue d'utilité publique. L'IECD met en œuvre des projets de développement socioéconomique en partenariat avec des institutions locales. L'IECD intervient en particulier dans les domaines de la formation professionnelle, de l'appui aux très petites entreprises et du renforcement de structures éducatives, sanitaires et sociales. Depuis plus de 20 ans, l'IECD est impliqué dans des projets de renforcement de centres de santé / hôpitaux.

Lancé en septembre 2012, le Programme d'Appui aux Structures de Santé (PASS) à Pointe Noire (République du Congo), vise à accompagner progressivement 10 à 12 Structures de Santé Partenaires (SSP) dans leur développement et devrait permettre à 200 000 personnes d'avoir accès à des soins de santé primaire de meilleure qualité (soit 20% de la population de la ville de Pointe Noire).

L'objectif du programme sera atteint grâce à la formation et l'accompagnement de 200 membres du personnel des structures de santé sur 4 volets :

1. Renforcement des compétences techniques du personnel médical et paramédical (formation continue : prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant, hygiène...).
2. Renforcement des capacités de gestion (administration, finances, collecte de données, gestion des stocks de médicaments et

consommables, accueil) en vue de la couverture des coûts et de la viabilité du centre.
3. Dynamisation communautaire par l'appui dans l'intégration du centre de santé dans son milieu (dynamisation des relais communautaires et du comité de santé, sensibilisations dans les écoles, mise en réseau des structures de santé...).

4. Réhabilitation/équipement des structures de santé et accompagnement de certaines structures dans leur développement.

L'IECD recherche un(e) infirmier (ière) formateur, pour appuyer l'équipe locale dans la mise en œuvre des activités de formations et de transfert de compétences destinés aux structures de santé partenaires.

Missions

1) Formation des équipes des centres de santé partenaires

- Animer l'équipe de formateurs au quotidien : planifier et coordonner la formation des centres partenaires avec des formations en salle et un accompagnement intense au sein même des centres partenaires.

2) Suivi de la qualité du transfert de compétences dans les centres partenaires, en collaboration avec le coordinateur médical local de l'équipe

- Améliorer les outils existants de suivi de l'évolution de la qualité des soins et en créer d'autres si besoin.

- Améliorer le choix des indicateurs, leur mode de calcul et la collecte des données auprès des centres.

- Coordonner la mise en place du suivi régulier de la qualité des soins (audit / évaluation / suivi des indicateurs).

- Former les centres partenaires à l'utilisation d'outils nécessaires pour le suivi d'indicateurs et pour la gestion du centre (registres des consultations, etc.).

Profil recherché

Formation : Cadre de santé, infirmier (ière) avec une expérience accomplie dans la formation santé.

Expérience :

- 2 à 5 ans en soins infirmiers et/ou cadre de santé en centre hospitalier ;
- Expérience en formation dans le domaine de la santé fortement appréciée ;
- Une expérience dans le suivi des formations sur le terrain est également souhaitable ;
- Une expérience professionnelle au Congo et/ou en Afrique serait souhaitée.

Qualités requises :

- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point).
- Leadership, dynamisme, patience et écoute.
- Capacité à gérer les relations interculturelles.
- Rigueur dans le suivi (organisation, planification).
- Qualités humaines ; fort engagement personnel ; ouverture d'esprit ; force de proposition ; esprit d'initiative.

Conditions du poste

RESPONSABILITE HIERARCHIQUE

Responsable des soins infirmiers. Collaboration étroite avec le coordinateur médical local (en poste actuellement) et l'équipe de formateurs.

DATES DU POSTE

Août / Septembre 2013.

LOCALISATION

Pointe Noire – République du Congo : déplacements très fréquents dans les centres de santé.

Déplacements à Kinshasa à envisager selon les besoins du programme.

REMUNERATION

Indemnités et avantages selon profil et expérience.

CONTACT

Envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) avec la référence 'Infirmier PNR'

Au Chargé des RH,
recrutement.pass@gmail.com

- Les dossiers de candidature seront acceptés jusqu'au 01/10/2013.

- Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront conviés à présenter leur candidature devant un jury de recrutement.

OFFRE D'EMPLOI

Annonce : Directeur des Ressources Humaines (H/F)



CFAO est un leader de la distribution spécialisée dans ses métiers clés, la distribution automobile et pharmaceutique, en Afrique et dans les Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer. CFAO opère également en Afrique dans la distribution de matériels d'équipement, la production et la distribution de biens de consommation courante ainsi que de certains services technologiques. CFAO est présent dans 37 pays, dont 32 pays d'Afrique, ainsi que dans sept Collectivités et Territoires d'Outre - Mer, et emploie 11 400 personnes à fin 2012.

Nous recherchons aujourd'hui le Directeur des Ressources Humaines (H/F) de notre filiale automobile basée à Pointe-Noire, au Congo.

Membre du Comité de Direction et en lien direct avec le Directeur Général de CFAO Motors Congo, votre mission principale consiste à définir et à animer la politique des ressources humaines de la filiale et d'en assurer la gestion.

Dans un contexte de croissance, vous pilotez la poli-

tique de recrutement et d'intégration ainsi que la formation.

Dans le cadre des projets du Groupe, vous accompagnez le développement des compétences et mettez en œuvre les dispositifs de rémunération individuelle et collective adéquats.

Responsable de l'administration du personnel, vous êtes le garant de l'application de la législation, vous co-animez les relations sociales de la filiale et assurez la relation avec l'Administration locale.

Votre profil :

Diplômé(e) d'une formation RH, vous justifiez de 10 ans d'expérience en gestion des ressources humaines et avez occupé un poste de Direction idéalement au Congo. La maîtrise du droit social et des techniques de gestion de la paie sont indispensables.

Si vous souhaitez répondre à cette annonce, veuillez déposer votre candidature sur notre site internet www.cfaogroup.com rubrique carrières.

Le pape étoffe le cercle de ses plus proches électeurs

Le pape François a procédé samedi à d'importantes nominations au sein de la curie romaine : un ancien nonce à Brazzaville y devient un personnage-clé.

C'est donc au bout de six mois que le pape François donne enfin à voir la vision de son pontificat. Le 31 août, il avait remercié le cardinal-secrétaire d'État, Premier ministre du Vatican, l'Italien Tarcisio Bertone. Samedi 21 septembre, il a amplifié le mouvement, en procédant à un vaste remaniement du gouvernement de l'Église. La curie romaine voit ainsi arriver des personnalités d'expérience, mais dont le trait marquant semble être l'esprit d'ouverture. Ces proches collaborateurs, le pape est allé les « puiser » dans les différents dicastères du Vatican, où ils œuvraient déjà. Ils viennent appuyer ceux laissés par son prédécesseur et pour lesquels on ne savait pas encore la semaine dernière s'ils seront ou non maintenus à leurs postes.

Pour les nominations opérées samedi, on ne pourra pas ne pas noter la « promotion » de Mgr Beniamino Stella, qui devient préfet de la Congrégation pour le clergé. Cet Italien de 72 ans poursuit un parcours ascendant, marqué par la grande confiance que lui ont faite les trois papes de ces vingt dernières années : Jean-Paul II, Benoît XVI et, donc le pape François. Mgr Beniamino Stella était jusqu'ici le directeur de l'Académie pontificale, l'école de diplomatie qui forme les ambassadeurs du Vatican, les nonces apostoliques. Au cœur de Rome, non loin du Panthéon, cet

établissement réputé a vu passer sur ses bancs nombre d'ecclésiastes, dont certains sont d'ailleurs devenus des papes...

Mgr Stella, ancien nonce apostolique à Brazzaville

Mais le nom de Mgr Beniamino Stella parle aussi plus particulièrement aux oreilles des Congolais de Brazzaville. Car, comme nonce apostolique, son premier poste fut précisément Brazzaville. Il mena plusieurs missions au nom de l'Église dans les pays de la sous-région : Centrafrique, Gabon, Tchad principalement, au moment où la juridiction de l'ambassade du Vatican au Congo s'étendait jusque-là. Il est aussi celui qui conduisit plusieurs fois des délégations de fidèles ou d'évêques du Congo dans des missions de fraternité en République démocratique du Congo, notamment lors des obsèques du cardinal Albert Malula, archevêque de Kinshasa, en juin 1989.

Au Congo, Mgr Beniamino Stella est aussi « l'homme du Vatican », qui accompagna la naissance de la démocratie pluripartite, autorisa Mgr Ernest Kombo à assumer les responsabilités politiques de transition que l'on sait, et vit l'éclatement des premières violences politiques... Élevé au poste de préfet de la congrégation du clergé, c'est-à-dire le ministère du Vatican en charge des plus de 450.000 prêtres catholiques dis-

seminés à travers le monde, il va jouer un rôle d'importance capitale aux côtés du pape François.

Avec Mgr Stella, le pape a nommé samedi un secrétaire du Synode des évêques, Mgr Lorenzo Baldisseri ; un grand pénitencier (chargé des actes juridiques) en la personne de Mgr Mauro Piacenza. Et il a confirmé aux postes stratégiques de préfets de congrégations le cardinal Filoni (Évangélisation des peuples) et Mgr Ludwig Müller (Doctrine de la foi, le poste occupé par Benoît XVI avant d'être élu pape en 2005). Acceptant la démission du cardinal Tarcisio Bertone le 31 août, le pape avait annoncé avoir appelé comme nouveau secrétaire d'État, numéro 2 du Vatican, Mgr Pietro Parolin jusque-là nonce apostolique au Vénézuéla. Dans ses premières déclarations, celui-ci a affirmé que le célibat des prêtres n'était ni un dogme ni un thème fermé à la discussion au sein de l'Église. Ces propos, qui ont eu un grand retentissement au sein et en dehors de l'Église catholique, viennent renforcer l'image d'un pontificat de réformes qui s'annonce avec ce pape d'origine argentine. Celui-ci a indiqué à plusieurs reprises, en effet, sa volonté de faire bouger les lignes. L'Église, a-t-il récemment soutenu, doit réfléchir plus « sérieusement » au rôle de la femme en son sein : engager « une théologie de la femme ».

Lucien Mpama

ÉCLOSION D'ARTS

L'exposition a permis aux artistes et artisans de s'exprimer

Organisée par l'Association internationale des critiques d'art en collaboration avec la chambre de commerce, l'exposition intitulée « Écllosion d'arts » s'est clôturée le 21 septembre à Brazzaville.

Durant quatorze jours, plus de trente artistes et artisans ont fait preuve de leurs talents en exposant dans diverses disciplines telle que la bijouterie, la broderie, la couture, la peinture, la sculpture, le tissage de raphia, le macramé, la céramique, la briqueterie, etc. Pour réussir le pari de cette exposition, l'Association internationale des critiques d'arts, Aica Congo en sigle, a fait appel à tous les artistes et artisans. Gustave Konongo, commissaire des expositions, président de l'Association internationale des critiques d'arts pense que cette exposition a permis de faire la promotion des artistes cachés. Une occasion également de les familiariser à la chambre de commerce « Nous voulons que le Congolais soit fier de consommer congolais. Il faut qu'on renverse la tendance qui consiste toujours à consommer ce qui vient de l'étranger. Voilà pourquoi nous avons organisé cette exposition. »

Joseph Baralonga, vice président du Bureau de la chambre de com-

merce a remercié le président de l'Aica d'avoir choisi leur structure comme cadre d'exposition. L'exposition écllosion d'art a fait l'objet d'encouragement et de motivation.

« L'art congolais n'est pas minable »

Thomas Wamas, artiste peintre a apprécié l'initiative. « Nous souhaitons voir l'art congolais s'épanouir, il n'est pas minable, je la crois bénéfique dans la mesure où il apporte la paix et la bonté intérieure. Cette exposition est une réussite, elle nous a permis de sortir certaines œuvres longtemps cachées dans nos ateliers pendant plusieurs décennies. L'importance n'était pas la vente mais, que l'œuvre soit connue du public et des contacts qui se sont créés ».

Pour Brice Massengo, sculpteur : « Nous n'avons pas assez d'espace pour nous exprimer et montrer au public de quoi nous sommes capables ». Même sentiment de reconnaissance à l'égard des organisateurs chez Sophie Philomène Loubaki, spécialiste dans la confection des sacs, pots de fleurs et macramé. À la fin, des attestations ont été remises aux participants. Tous se sont montrés unanimes pour la prochaine édition qui va se tenir en 2014.

Bindika Rosalie

Partenariat public-privé : eni Fondation cède ses actifs au Ministère de la Santé et de la Population

Après quatre ans d'activités en République du Congo, eni Fondation passe l'essentiel de ses activités à la société eni Congo et cède ses actifs à la République du Congo. La signature des documents y relatifs a eu lieu le samedi 14 septembre à Pointe-Noire entre François IBOVI, Ministre de la Santé et de la Population, Luca COSENTINO, Directeur Général d'eni Congo et le Docteur Filippo UBERTI, Secrétaire Général de la Fondation, Vice-président de l'unité SAL, unité sanitaire de la Division E&P de la société eni.

Le ministre de la Santé et de la Population était accompagné de son homologue, André Raphaël LOEMBA, Ministre des Hydrocarbures, de Fidèle DIMOU, d'Elisabeth MANGOKO, respectivement Préfet du Kouilou et Maire de Hinda ainsi que de bien d'autres autorités.

Cette activité a ainsi permis aux autorités congolaises de visiter quelques projets qu'eni Fondation a réalisés dans le département du Kouilou. La première escale a été la visite du forage de Siala dans le district de Hinda. Doté d'une capacité de six mètres cubes, ce forage fournit de l'eau potable à plus de 400 personnes ; il est alimenté par une plaque solaire. L'analyse d'eau qu'il produit se fait tous les trois mois. La délégation s'est ensuite rendue au village de Tchitondi, là, un bloc de



classe, une cantine scolaire, cinq logements pour les enseignants et deux blocs de latrines ont été construits ainsi qu'un bloc de trois classes ont été réhabilités. La délégation a fini son marathon en visitant le centre de santé intégré (CSI) de M'boukou composé de 9 agents pour une couverture sanitaire de plus de 740 habitants, également doté d'un forage d'eau.

eni Fondation a été créée en 2006, et suite à un partenariat avec le Ministère de la Santé, elle a mené durant plus de quatre années en République du Congo des activités au profit de la mère et de l'enfant avec ses projets « Kento Mwana » et « Salissa Mwana ».

Le projet « Kento Mwana » a mis son l'accent sur la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, avec un investissement pour un laboratoire de biologie moléculaire pour certifier les résultats. Au cours de son exécution, 1153 femmes ont été suivies et plus de 430 enfants ont achevé le protocole de prévention.

Par ailleurs, le projet « Salissa Mwana » a fondé son activité sur l'appui aux stratégies des campagnes mobiles de vaccination particulièrement en zones rurales reculées, avec un investissement en moyens roulants et navigants. Lors de ces campagnes, près de 446.226 doses de vaccins ont été

administrées aux enfants et en fin de projet la couverture vaccinale a augmenté de 60 à 83%. eni Fondation a également réhabilité 30 centres de santé intégrés (CSI), couplés d'ateliers de formation du personnel de santé afin de conforter la qualité des services sanitaires en milieu rural. Ainsi, après quatre ans d'activités au Congo, eni Fondation passe l'essentiel de ses activités à la société eni Congo et cède ses actifs au Ministère de la Santé et de la Population. Dans son allocution, François IBOVI a remercié eni Fondation pour la transmission d'un nombre considérable de matériel qui devra permettre au Ministère de la Santé et de la Population de poursuivre avec effi-

cacité les activités qui ont été menées par elle.

Il a également remercié la société eni Congo pour sa participation aux soins curatifs en République du Congo à travers le développement de nombreuses formations sanitaires « le gouvernement remercie infiniment la Fondation eni pour sa contribution à l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise, et s'engage à poursuivre les activités que la Fondation eni a transmis à la République du Congo à travers le Ministère de la Santé et de la Population. Et j'espère que son exemple de générosité et de « Philanthropie » à l'égard du peuple congolais sera suivi par d'autres entreprises installées en République du Congo », a-t-il dit.

Le Directeur Général d'eni Congo, Luca COSENTINO, a quant à lui rappelé l'importance du Projet Intégré de Hinda (PIH) qui a démarré en 2011 dont l'objectif, dit-il, est de donner à la population l'accès en à l'énergie électrique, à l'eau potable, à la santé et à l'éducation « notre idéal c'est de construire près de 50 forages dans le département du Kouilou ».

Signalons qu'eni Fondation a aussi remis au gouvernement congolais, trois canots rapides, deux véhicules terrestres, deux ambulances.



Communiqué de l'Ambassade de France à Brazzaville

L'ambassade de France porte à la connaissance du public qu'aucune des parcelles dont elle est propriétaire sur le site du DCM, 9 allée du Chaillu au Plateau – centre ville – n'est à vendre.

IN MEMORIAM

20 septembre 1995-20 septembre 2013
Voici 18 ans que nous quittait notre bien aimé Obamby Bob Barnabé. En cette date commémorative, Makala Sébastien, agent des dépêches de Brazza les familles Oyeri, Ngakoli, O'Bamby et Akomo prient ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse pour celui qui a été notre modèle.
À cet effet, des messe pour le repos de son âme seront dites à Notre dame de l'Assomption et à Saint Michel de Pointe-Noire

21 septembre 2007-21septembre 2013
Voici 6 ans que nous quittait notre bien aimé Maman Otona Henriette. En cette date commémorative, Makala Sébastien, agent des dépêches de Brazza les familles Ossinande, Ngolengo, Obela Kagne Gossia et enfants Obamby prient ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse pour celle qui a été notre modèle
À cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite à Notre dame de l'Assomption de Pointe-Noire

UNIVERSITÉ INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ÉTABLISSEMENTS :

- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- Faculté des Sciences et Technologies (FST)
- Formation continue (FC)

NOS DIPLOMES :

Licence en Droit et Science Politique

- Mention : Droit public et Science Politique
- Mention : Droit privé,

Master en Droit

- Mention : Carrières judiciaires
- Mention : Droit des Affaires

Licence en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Master en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Contrôle et Audit
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies :

- Mention : MIPC et SVTE
- Mention : Hygiène, Sécurité et Environnement

FORMATION CONTINUE

Formations de courte durée (9 mois maximum) ouvertes aux travailleurs du secteur public et du secteur privé.

-Diplôme d'Etudes Supérieures en Administration Eco-

nomique et Sociale

-Diplôme d'Etudes en Administration Economique et Sociale

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopiée et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

N.B. : Les mentions sont organisées sous réserve que les seuils d'ouverture soient atteints (10 étudiants et plus)

DATE D'INSCRIPTION : Dès maintenant

DÉBUT DES COURS : Lundi 7 octobre 2013 à 8h

Adresse : Quartier la Glacière, Section E, Parcelle E031V (Derrière l'Immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)

Contacts :

Service de la Scolarité : (242) 06 644 19 98 / 05 558 42 46

BP : 164 Brazzaville Congo

Email : universite_uib@yahoo.fr

N° du compte bancaire : 30015 24201 1010000391/90

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Brazzaville Congo



PROGRAMME DES OBSÈQUES

Antoine Massamba, agent des Dépêches de Brazzaville, Denis Bikoumou, Casimir Louzolo, Dr Gérome Mouzita Dikamona, Jacques Miakoutama portent à la connaissance de tous que les obsèques de leur regretté neveu, fils, frère Daniel Louvila KDX se dérouleront comme suit :

Mercredi 25 septembre :

10h00 : levée du corps à la morgue du CHU et départ pour le cimetière de Wouayako.

Retour à Brazzaville :

17h00 : fin de cérémonie



NÉCROLOGIE



La famille Mankala Daniel, Mas-sebi-Véronique et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer à la grande famille Kimbanguiste, parents et connaissances le décès de leur frère nommé Dialungana Mankala Salomo, survenu le 16 septembre à Madingou par un accident de circulation. L'enterrement est prévu ce mardi 24 septembre 2013 au cimetière de Loukanga. Et la levée du corps se trouve à la morgue principale au CHU, puis les recueils se feront dans la rue Félix Eboué n°46 arrêt de bus commission Bacongo référence église Catholique Saint Pierre Claver.
Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

IN MEMORIAM

En ce jour anniversaire du 21 septembre 2013, Isidore Ondoki, J.R Ondoki et Lorys Ondoki ont une pensée particulière à l'endroit de leur épouse et mère, madame Ondoki née Annie Chantal Ebaka, professeur des écoles, décédée le 21 septembre 2010 à Boundji, et invitent toutes les personnes qui sont proches et celles qui ont connu l'illustre disparue à partager ces moments d'émotion qui les habitent tant, jour après jour et année après année.



REMERCIEMENTS

Sauve-Gérard Ngoma Malanda, chroniqueur culturel, présentateur de l'émission *Cultura* sur Télé Congo, Noël Ngoma Malanda, agent retraité de l'Asecna, Dr Joly Serge Ngoma, Clémence Ngoma, sœur Virginie Marie-Noëlle Ngoma de la communauté de St-Joseph de Cluny, Nazaire Bienvenu Ngoma, Gervais Noël Ngoma Malanda, agent de l'Asecna, Laure Gislaine Ngoma, Claudia Emma Ngoma et toute la famille Pandzou expriment leurs sincères remerciements à l'endroit de tous ceux et celles qui, de près ou de loin, leur ont témoigné compassion et soutien lors du décès et des obsèques de leur mère, épouse et enfant, Mme Ngoma Malanda née Elisabeth Baboté du 11/09/13 au 20/09/13.
remerciements particuliers à NN.SS. Anatole Milan-dou, Louis Portella Mbuyu, Urbain Ngassongo, Bienvenu Manamika Bafouakouahou et au ministre de la Culture et des Arts Jean Claude Gakosso.
puisse le Seigneur les combler de ses grâces!



NORD-KIVU

Les Fardc délogent les FDLR de leurs bastions

Les villages de Lusuli, Vuvati, Buhenge et Kataro longtemps occupés par les rebelles des FDLR sont passés depuis le 18 septembre sous le contrôle des unités du 103^e régiment des Forces armées de la RDC.

« Le gouvernement de la RDC demeure résolument engagé pour mettre fin à la présence du groupe armé Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (Fdlr) sur le sol de la RDC, quel que soit le prix à payer ». Ainsi peut se résumer l'option levée par le gouvernement Matata Ponyo qui ne jure plus que par l'éradication de cette force étrangère sur le territoire congolais. C'est dans cet ordre d'idées qu'il convient de situer les dernières opérations lancées par les Fardc dans la région



Des éléments des Fdlr dans l'Est de la RDC

de Lubero au Nord-Kivu au début de la deuxième quinzaine du mois de septembre 2013. Des opérations qui, d'après le porte-parole du gouvernement Lambert Mende, ont débouché sur la récupération par les unités du 103^e régiment des Fardc des villages longtemps occupés par les rebelles des Fdlr. « À la date du 18 septembre, les villages de Lusuli, Vuvati, Buhenge et Kataro sont repassés sous le contrôle des Fardc », précise un communiqué du gouvernement parvenu ce week-end aux Dépêches de Brazzaville. D'après la même source, ces opérations se poursuivent malgré l'engagement des forces loyalistes sur d'autres fronts entretenus notamment par les forces négatives du M23 à la solde du Rwanda. Cette dé-

route infligée par les forces régulières aux FDLR, à en croire Lambert Mende, « est un démenti aux allégations et aux spéculations de certaines autorités rwandaises tendant à accréditer la fausse idée d'une collaboration entre les forces gouvernementales congolaises et les dites Fdlr ». Bien au contraire, soutient le communiqué du gouvernement, « c'est l'activisme criminel du M23 entretenu par le Rwanda sur le territoire congolais qui, en détournant les Fardc des campagnes d'éradication des Fdlr, retarde l'échéance inéluctable de cette force négative dont la survivance de quelques résidus bénéficie ainsi du soutien objectif de Kigali ».

Alain Diasso

68^E SESSION DE L'ONU

La communauté internationale au chevet de la RDC

Un mini-sommet des États membres de la Cigril, tous signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, est prévu en marge de cette session.

Au cours de cette réunion que présidera le secrétaire général des Nations unies Ban-Ki moon, il sera entre autres question d'évaluer le



Le président de la République, Joseph Kabila

Les travaux de la 68^e session de l'assemblée générale des Nations unies démarrent ce 24 septembre à New-York où séjourne depuis dimanche le chef de l'État, Joseph Kabila. Ce dernier a quitté Kinshasa avec la ferme volonté d'exposer à l'intention de la communauté des États représentant la communauté internationale les vues de la RDC en rapport avec la crise récurrente qui sévit dans sa partie est. C'est non sans raison que cette matière est d'ailleurs inscrite à l'ordre du jour de cette session qui entend scruter les voies et moyens susceptibles de ramener définitivement la paix dans cette partie de la RDC. Il s'agira de redynamiser le processus de paix et de pacification au Nord et Sud-Kivu afin de conjurer le démon de l'instabilité qui gangrène ces deux provinces. Dans la foulée de cette session de l'ONU, il est prévu un mini-sommet des États membres de la Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cigril), tous signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 24 février 2013.

processus de paix enclenché depuis la signature dudit accord et voir dans quelle mesure relancer la dynamique de paix huit mois après. Tout une gageure pour les chefs d'État de la région des Grands lacs au regard des derniers développements de la situation sur le terrain caractérisée notamment par la radicalisation du tandem M23-RSF dont les troupes continuent à se déployer à la frontière, signe que les ennemis de la RDC n'ont jamais renoncé à leur projet de la balkaniser. Entre-temps, les groupes armés restent encore actifs et constituent encore un véritable obstacle à la paix à l'Est du pays. Cette présente session de l'ONU a lieu au moment où à Kampala les négociations entreprises entre le M23 et le gouvernement piétinent. Rien n'augure une issue heureuse de ces discussions lorsqu'on s'en tient aux divergences d'approche entre les deux parties sur le règlement du conflit armé et le processus du désarmement et d'intégration des rebelles dans les Fardc.

A.D.

CONFLITS ARMÉS

L'ONU et l'Union africaine unies pour protéger les enfants

La décision de ces deux organisations s'appuie sur la réalité que les violations graves des droits de l'enfant telles que le recrutement et l'utilisation demeurent préoccupantes dans les pays africains touchés par les conflits, quoique les progrès importants aient été réalisés.

des enfants soit un élément central de toutes les initiatives liées à la paix et la sécurité sur le continent.

Cette déclaration établit, avec le soutien de l'Unicef, des domaines de collaboration entre les deux signataires de l'accord. Il s'agit de l'inclusion de la protection des

améliorés et harmonisés en matière de protection de l'enfance pour les pays contributeurs de troupes aux missions de maintien de la paix de l'UA. « Nous savons que nous ne réussirons à construire un avenir prospère et plus juste pour le continent que si nous nous unissons pour



Les enfants, les premières victimes des conflits dans l'est de la RDC

Le département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine (UA) et le bureau de la représentante spéciale pour les enfants et les conflits armés ont signé, le 17 septembre, un accord qui permettra de mieux protéger les enfants africains touchés par les conflits armés. Cet accord permettra également, en étroite collaboration avec l'Unicef, le renforcement des mécanismes de protection.

À en croire un communiqué publié à cet effet, la déclaration formalise le travail déjà amorcé pour faire en sorte que la protection

enfants dans toutes les activités de paix et de sécurité de l'UA et du déploiement de spécialistes de la protection de l'enfance dans le département Paix et Sécurité de l'UA. Il y a également l'élaboration conjointe d'un programme de travail, notamment pour harmoniser les législations nationales avec les instruments juridiques régionaux et internationaux concernant les droits de l'enfant, l'élaboration de directives pour protéger les enfants touchés par les conflits armés ainsi que le développement de programmes de formation

protéger les enfants du fléau de la violence et de la guerre », a souligné le directeur du département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA, El-Ghassim Wane, qui a félicité cette collaboration, qui place la protection des enfants au cœur du travail de l'UA. Alors que la mise en place des mécanismes de coopération avec les États et les organisations régionales afin d'améliorer la protection des enfants est une priorité de la représentante spéciale, et ce depuis la création de son mandat.

Lucien Dianzenza

CONCERTATIONS NATIONALES

La dernière ligne droite

Censées prendre fin le 22 septembre, ces assises devront se poursuivre jusqu'au 28 septembre, le temps de permettre aux états généraux de peaufiner leurs rapports au présidium qui se chargera de les transmettre au chef de l'État.

Jusqu'au 22 septembre initialement fixé pour la fin des travaux, les concertateurs étaient encore loin de terminer leurs rapports censés couronner les cogitations amorcées dans les différents ateliers et états généraux. Comme il fallait s'y attendre, une rallonge de six jours est venue soulager les participants obligés de faire le maximum pour que d'ici le 28 septembre, tous les documents nécessaires soient apprêtés. «*Tout est mis en œuvre pour que cela se termine dans les délais impartis. Tous les groupes thématiques auront remis leur rapport au présidium à la fin du week-end, au plus tard lundi*», a indiqué le coordinateur de la cellule de communication du secrétariat technique chargé de l'organisation de ces assises. Des échos en provenance des différents sites où sont installés les groupes thématiques, il ressort que des avancées significatives ont été engrangées à la lumière des débats engagés dans différents secteurs



Des délégués aux concertations nationales à l'ouverture des travaux de la vie nationale.

Les rapports issus de différents ateliers ont, en effet, été transmis au niveau des coordinations des groupes thématiques censés dégager des points de convergences devant être coulés sous la forme des recommandations. On ose croire que la semaine qui commence sera déterminante dans les cinq groupes thématiques qui devront adopter leurs recommandations et résolutions. Ces dernières, d'après des sources, subissent déjà un dernier toilettage avant leur adoption en plénière et leur transmission au chef de l'État, initiateur des dites concertations et garant de la Nation. Il lui appartiendra de faire des propositions concrètes à soumettre aux deux chambres législatives

afin de faire revêtir le travail qui a été fait d'un sceau légal. Quant aux points de divergences qui auront émaillé les discussions dans les groupes thématiques, ils seront soumis à l'arbitrage du présidium, précise-t-on. À la thématique «*Gouvernance et réformes institutionnelles*», certaines questions continuent de diviser opposition et majorité, notamment la libération de certains prisonniers, l'ouverture d'un certain nombre de procès pour certaines personnes et l'amélioration de la vie sociale du militaire. Les deux camps politiques ont, toutefois, convergé leurs vues sur la nécessité de poursuivre la construction des infrastructures de base (hôpitaux, écoles, etc.), tout en laissant en suspens les questions liées

à la légitimité et à la légalité du pouvoir.

Pas de gouvernement d'union nationale

À la thématique «*Désarmement, démobilisation, réintégration sociale et rapatriement des groupes armés*», il est à ce stade question de dresser le rapport-synthèse des travaux articulé sur deux options phares : la nécessité de renforcer le système de défense de manière à annihiler toute velléité de gestation d'autres armées et l'appropriation par le gouvernement de ses ressources internes aux fins d'autonomisation. Une option qui cadre avec l'idée du renforcement des capacités de mobilisation des recettes de l'État afin d'élargir l'assiette fiscale soulevée au groupe thématique «*Économie, secteurs productifs et finances publiques*». Au groupe thématique «*Conflits communautaires, paix et réconciliation*», on en est à l'étape des propositions et recommandations après avoir dressé la cartographie des conflits effectifs ou latents et relevé leurs causes profondes. Aussi pour résoudre la problématique des conflits communautaires en RDC, les participants ont-ils proposé le renforcement de la cohésion interne entre les provinces et les différentes communautés

locales. Les acteurs politiques souvent à la base des tensions ethno-tribales ont été exhortés à s'engager pour ne plus créer des frustrations entre les communautés. Au groupe thématique «*Désarmement, démobilisation, réintégration sociale et/ou rapatriement des groupes armés*», c'est un peu la veillée d'armes en attendant l'adoption des recommandations. L'opposition qui cherchait à y associer les groupes armés n'a pas eu gain de cause après que le gouvernement a levé l'option de leur non-participation.

En tout état de cause, c'est sur un arrière-goût d'inachevé que sont attendues dans les prochaines heures les conclusions de ces concertations nationales.

Abordées partiellement ou encore superficiellement dans certains ateliers en raison du délai court leur imparti, certaines thématiques requièrent encore un examen en profondeur au niveau des commissions permanentes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Nulle part il a été question de former un gouvernement d'union nationale ou de salut public. De quoi frustrer tous ceux qui se sont rués vers ces assises dans la perspective d'un repositionnement éventuel.

Alain Diasso

CONCERTATIONS NATIONALES

L'Asadho dénonce l'absence des débats démocratiques

Pour l'ONG, ces travaux sont une occasion que le peuple congolais et ses dirigeants viennent de rater pour réfléchir et débattre démocratiquement de vrais problèmes qui freinent le développement démocratique, économique et social du pays.

Dans un communiqué du 23 septembre, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a dénoncé que tout a été mis en œuvre, dans toutes les cinq commissions thématiques des concertations nationales, pour éviter tout débat démocratique profond sur toutes les questions d'intérêt général. Toutefois, l'ONG a particulièrement pointé la commission thématique «*Gouvernance,*

Démocratie et Réformes institutionnelles». «*Plusieurs stratégies ont été mises en place pour éviter tout débat au sein même de ladite commission*», est noté dans ce document signé par le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende. Parmi les griefs qui soutiennent le point de vue de l'Asadho, il y a notamment la mise en place de trois commissions comprenant chacune trois à cinq personnes venant de la société civile (SC), de la majorité présidentielle (MP) et de l'opposition politique, qui sont habilitées à harmoniser les points de vue des uns et des autres avec la co-modération de la commission, des interventions très limitées lors de la plénière de la commission et de

l'infiltration du groupe de la SC par des individus connus comme membres des partis et ou proches de la MP. «*Ces stratégies ont pour finalité de faire passer la quasi-totalité des propositions des recommandations faites par la MP*», a dénoncé l'Asadho.

Partage du pouvoir

L'Asadho a aussi déploré qu'au lieu de réfléchir sur les vrais problèmes nationaux, les membres de cette commission sont plus préoccupés par le partage du pouvoir au sein des institutions nationales et provinciales.

Pour l'ONG, la mise en place d'un gouvernement d'union nationale n'est pas la solution à l'absence de

cohésion et au déficit de gouvernance qui se pose dans tous les secteurs de la vie nationale. C'est pourquoi elle reste opposée à ce mécanisme.

L'Asadho exhorte, en effet, le président de la République d'examiner avec le plus grand discernement politique toutes les recommandations qui lui seront adressées par les participants aux concertations nationales pour ne prendre que des décisions qui vont dans le sens de la protection du peuple congolais. Le chef de l'État est aussi appelé à ne pas entériner la recommandation sollicitant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

L'ONG a, par ailleurs, recommandé

au présidium des concertations nationales de prendre des mesures urgentes appelant les co-modérations de différentes commissions thématiques à favoriser les débats démocratiques au sein de leurs commissions et d'organiser de vrais débats démocratiques lors de la plénière des concertations nationales afin que les participants s'expriment librement sur toutes les questions soumises à la plénière. Au peuple congolais, l'Asadho a conseillé à assurer le contrôle citoyen des dites concertations nationales pour que ses intérêts soient pris en compte dans les recommandations qui seront issues de cette rencontre.

Lucien Dianzenza

ZÉNITH DE PARIS

Le concert de JB Mpiana confirmé

Le "Souverain premier" et tout son groupe vont se produire le 21 décembre prochain dans la célèbre salle de spectacle de 23h à 5h00 du matin.

L'information est donné sur le site Internet du Zénith de Paris dans la rubrique programmation. «*Le premier grand concert congolais en France depuis plus de quatre ans. Bosangani, Bomoko, Boyokani. Au-delà du Ndombolo et de la Rumba, il s'agit de remettre la musique congolaise au devant de la scène, lui redonner toute sa ferveur. Seul JB Mpiana «*l'enfant chéri*» peut relever ce challenge, qui plus est, dans la salle mythique du Zénith de Paris*», peut-on lire sur le site de la FNAC où sont vendus les billets de ce concert. Ce dernier est produit par les maisons HARRISA Music et KA prod. JB Mpiana est le seul artiste congolais et africain à se produire au Zénith de Paris au courant de cette période de fin d'année. Il est également le seul à se produire de 23h à 5h00 du matin car tous les autres concerts programmés au Zénith durant cette période se terminent à 23h00. Le leader de Wenge BCBG vient de séjourner à Paris où il est allé finaliser les modalités de cette production avec les organisateurs. «*Papa chéri*» est rentré à Kinshasa le week-end dernier. Il va ainsi entamer les séances de répétition relatives à ce grand événement de décembre prochain. Entre-temps, Wenge BCBG s'apprête à lancer sur le marché le maxi single «*Balle de match*». La dernière production de JB Mpiana au Zénith de Paris remonte à 1999. Cette production scénique demeure l'un des meilleurs concerts de l'histoire de la musique congolaise.

Patrick Kianimi



L'affiche du concert de JB Mpiana

SANTÉ

Levée de la grève des médecins des services publics

Les négociations entre le gouvernement et les syndicats de médecins dont le syndicat national des médecins et le syndicat des médecins du Congo se sont clôturées le 21 septembre par la lecture d'un communiqué conjoint signé entre les différentes parties.

Au terme de des négociations, six sur les sept revendications des médecins ont trouvé un écho favorable de la part du gouvernement. Il s'agit de la nomination à la nouvelle nomenclature et aux grades actualisés; de la fin de carrière des médecins; du recrutement et de la régulation de la situation administrative des médecins; de la rationalisation de la gestion des hôpitaux; les indemnités kilométriques et des litiges financiers. S'agissant du dernier point sur la rémunération, le gouvernement reste ouvert. C'est dans ce cadre qu'il a été demandé aux médecins de prendre part au débat sur le budget pour insérer leurs préoccupations et c'est dès janvier 2014 qu'ils pourront être payés suivant un nouveau barème.

Le gros de revendications des médecins ayant été satisfait, le gouvernement leur a ainsi demandé de reprendre le chemin du travail. Chose faite, car dans la matinée du 23 septembre, les blouses blanches étaient à leur poste de travail. À l'hôpital de Kintambo et à la clinique Ngaliema, l'ambiance a été celle du travail. Les malades ont été reçus par des médecins.

C'est le constat fait par le directeur adjoint du cabinet du ministre de la Santé publique, le Dr Faustin Chengé; le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Mukengay, et le conseiller chargé de la gestion des structures médicales au cabinet du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Momat qui ont visité ces formations médicales. Le témoignage de cette victime d'accident de circulation trouvée sur son lit d'hôpital prouve que la

grève a été bel et bien levée: «*je suis venue ici depuis le samedi et j'ai été directement prise en charge par des médecins. Aujourd'hui, ils sont passés à trois reprises. Tout se passe bien*».

Même son de cloche pour cette dame dont l'enfant vient d'être consulté par un médecin et envoyé au laboratoire pour des examens. À la clinique Ngaliema, les médecins étaient aussi au chevet des malades notamment dans la salle des urgences. Même ambiance à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise où le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, s'était rendu sur place pour se rendre compte de la reprise du travail par les médecins.

L'on pense que cette fois-ci, le gouvernement et les médecins sont arrivés à accorder leurs violons pour que de tels mouvements de grève n'arrivent plus, parce que le plus perdant c'est le malade.

Aline Nzuzi

Sanru va distribuer des moustiquaires imprégnées contre le paludisme

Sanru ASBL a lancé, le 20 septembre, en son siège à Kinshasa une campagne de promotion de la gratuité et de l'importance des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée au profit des femmes enceintes et des enfants de moins d'un an pour se garantir du paludisme.

La responsable du programme Malaria de Sanru, Dr Fernandine Phanzu, a dans sa déclaration indiqué : «*Le paludisme reste l'une des maladies parasitaires les plus répandues et les plus meurtrières dans le monde, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans qui représentent 86 % des décès enregistrés. La région africaine compte à elle seule 80 % des cas rapportés et 91 % des décès dus au paludisme, suivant le rapport mondial de 2012. Il sied de signifier que par ordre d'importance, la RDC occupe le 2e rang en termes de mortalité palustre dans le monde (Rapport mondial sur le paludisme en 2012)* ». Les femmes enceintes sont aussi ciblées, car la malaria est l'une des

causes les plus importantes des avortements, fausses couches, accouchements prématurés et mort-nés.

La distribution gratuite de ces moustiquaires imprégnées d'insecticide de Sanru dans 219 zones de santé en RDC -par le biais des ONG récipiendaires- s'effectue avec le financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. L'autre campagne de distribution des masses est faite par l'Association de santé familiale. Ce projet, a indiqué Dr Phanzu, est financé à hauteur de 119 millions de dollars américains pour une durée de trente mois. Et la première phase de la campagne de communication est comprise entre le 20 septembre et le 20 octobre 2013. «*Les interventions menées dans le cadre de ce financement couvrent près de 35 millions d'habitants dont 6 millions 300 mille femmes enceintes et 1 million 400 mille enfants de moins d'un an répartis dans les onze provinces du pays* », a souligné la responsable du programme Malaria de Sanru.

Et au travers de cette campagne, a insisté Dr Fernandine Phanzu, Sanru interpelle également l'opinion sur l'interdiction de la vente des moustiquaires imprégnées d'insecticide et les médicaments frappés de la mention «*fabriqué pour Sanru* ». «*Toute vente illicite d'une de ces moustiquaires constitue non seulement un délit mais surtout elle prive une femme enceinte ou un enfant d'une moustiquaire qui pourrait le protéger contre la malaria et ce fait l'expose à la malaria qui peut causer la mort. Vu sous cet angle, décider de détourner et vendre illicitement une moustiquaire ou un médicament donné gratuitement, c'est décider de sacrifier une femme enceinte ou un enfant. Dénoncer ces actes inciviques, c'est sauver des vies* », a-t-elle conclu. Sanru est une ONG basée sur la foi chrétienne. Sa mission de santé pour tous en RDC remonte en 1981 comme projet à travers la Direction des œuvres médicales de l'Église du Christ au Congo (ECC/DOM).

Martin Enyimo

UNESCO

Organisation des formations en faveur des professionnels des médias

Le premier atelier porte sur la production des émissions sur les sujets de santé, d'agriculture, d'environnement et d'éducation à la citoyenneté.

L'Unesco démarre, le 23 septembre, deux ateliers de formation à l'avantage des professionnels des médias. Ce programme est exécuté avec l'appui financier de l'Agence suédoise d'aide au développement international dans le cadre du projet «*Appui aux radios locales grâce aux technologies de l'information et de la communication*». Le premier atelier porte sur la production des émissions sur les sujets de santé, d'agriculture, d'environnement et d'éducation à la citoyenneté et le second sur l'utilisation d'Internet pour traiter de ces mêmes sujets.

Les formations prévues pendant trois jours à Kasumbalesa (Katanga), Kenge (Bandundu), à Kimpese et à Moanda (Bas-Congo) ont comme objectif le renforcement des compétences en matière d'investigation, de collecte de données et de gestion des sources officielles et officieuses, d'identification des parties prenantes, d'analyse de documents et d'archives publiques locales, des questions d'éthique, de structuration des informations et de rédaction des sujets. Elles visent également le renforcement des compétences des radios locales à lancer des débats publics sur ces sujets.

Jeannot Kayuba

5^e assemblée générale du CNMPR

Les retrouvailles du Conseil national des médecins physiques et de réadaptation (CNMPR) se sont tenues, le 20 septembre, au Centre d'études pour l'action sociale.

«*Médecine physique et réadaptation en RDC : apport de la profession du médecin physique et de réadaptation dans le système de santé rd-congolais* », c'était le thème de cette session. Dans son mot de circonstance, le président du CNMPR, le Dr Pierre Nzundu, a dans son mot de circonstance parlé de cette jeune discipline de la médecine : «*La médecine physique et de réadaptation est une spécialité qui a pour rôle de coordonner et d'assurer la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou réduire au minimum inévitable les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques, sociales et économiques des déficiences et des incapacités. Elle est une spécialité qui s'adresse à des personnes présentant une ou plusieurs déficiences auxquelles est proposé un projet global : dispensation des soins en vue de la récupération et élaboration des adaptations nécessaires à une meilleure réinsertion socioculturelle. Ces sujets nécessitent un suivi médical régulier, une coordination des soins infirmiers et de rééducation-réadaptation, une réflexion interdisciplinaire médicale, paramédicale, technique et sociale* ». Le Dr Nzundu a saisi l'opportunité pour demander au gouvernement central d'organiser l'exercice de la médecine physique et de réadaptation.

Le secrétaire général du CNMPR, Dr John Ntezolo, a exposé sur l'exercice de la profession du médecin physique et de réadaptation et sa place dans le système de santé en RDC. Retenons que 10 % de la population mondiale sont des personnes vivant avec handicap. Et cela a appelé la spécialisation de la médecine. La médecine physique et de réadaptation existe depuis 50 ans. Son projet en RDC date de 1968, approuvé en 1998. En 2001, le département de la médecine physique et de réadaptation a été créé à la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa. Depuis, 151 médecins ont été formés. Ce nombre atteindra 200 cette année. Et le CNMPR existe depuis 2007. Le Dr Ntezolo a annoncé l'organisation des premières journées nationales de médecine physique et de réadaptation en juillet 2014.

Au cours de cette assemblée générale, le comité urbain du CNMPR a été présenté. Il est présidé par le Dr Raphaël Mafuta. Le Dr Benjamin Kalambayi est vice-président, alors que le Dr Menka Watu est secrétaire urbain et le Dr Ngezeza Kibibi son adjoint. Le Dr Ruth Kabwanseya est caissière et le Dr Martin Kambu commissaire aux comptes. Les relations publiques sont assurées par le Dr Anaclet Mulumba et Julie Musumbu. Le Dr Mukumadi et le Dr Pascal Ngoy sont respectivement conseiller aux affaires socioculturelles et conseiller administratif. On a noté aussi la présentation des médicaments du fabricant anglo-saxon installé en Inde, Blue cross Laboratories.

M.E.

10^e COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe face à Stade Malien en demi-finale

Les Corbeaux du Katanga ont bouclé la phase des poules de cette compétition par une défaite (0-2), le 21 septembre à Rabat, face à Fath Union Sport (FUS) du Maroc. Mais cette défaite est sans conséquence, car Mazembe était déjà qualifié en demi-finale dès l'avant-dernière et cinquième journée de la phase des poules.

L'équipe dirigée par le gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, s'opposera à cette étape de la compétition au Stade Malien de Bamako (Mali), deuxième de la poule A avec huit points, derrière le CS Sfaxien de Tunisie (quatorze points) qui jouera contre CA Bizertin de Tunisie dans l'autre demi-finale.

Pour le match du samedi à Rabat, les poulains du coach Patrice Carteron, timorés au coup d'envoi, semblaient le négliger, étant déjà qualifiés en demi-finale. C'est après avoir encaissé les deux buts des joueurs de Rabat qu'ils sont rentrés dans la partie, avec notamment la montée sur le terrain du capitaine Trésor Mputu qui a débuté le match sur le banc des réservistes. Malgré le brin de folie imprimée dans les dernières minutes, ils n'ont pas trouvé la faille dans la défense de FUS, nonobstant la lourde frappe dans le dernier quart d'heure du match du jeune attaquant international tanzanien Thomas Ulimwengu, écrasée sur la barre transversale. Et son compatriote Bwana Ali Samata n'a pas pu suivre pour marquer le but.

Le club de Lubumbashi s'est donc incliné, mais il a conservé la première place grâce à la défaite de son poursuivant di-

rect, le Club Athlétique Bizertin de Tunisie, battu en Algérie par Entente Sétif par zéro but à un. Au final, Mazembe a terminé avec dix points, avec derrière lui Bizerte (neuf points), FUS de Rabat (huit points) et Entente Sétif (quatorze points).

Mazembe vise le titre de la Coupe de la Confédération après avoir été empêché de prendre part à la phase des poules de la Ligue des champions par Orlando Pirates d'Afrique du Sud. Orlando qui s'est, du reste, qualifié pour les demi-finales de la Champion's League africaine. Ainsi, les affiches des demi-finales de la Ligue des champions opposeront Espérance de Tunis (Tunisie) à Orlando Pirates (Afrique du Sud) et Al Ahly (Egypte) à Coton Sport de Garoua (Cameroun).

En cas de sacre en Coupe de la Confédération, Mazembe affrontera en super coupe d'Afrique le vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique. Et les pronostics font état des retrouvailles entre les Corbeaux du Katanga et les Espérantistes de Tunis.

Mazembe avait remporté la Ligue des champions en 2010 aux dépens d'Espérance avant qu'Espérance ne prenne sa revanche en demi-finale de la même compétition africaine en 2011. Mais on n'est pas encore là. L'heure est du côté de Mazembe à la préparation de la demi-finale face à Stade Malien qui a surpris par sa qualification en demi-finale après son nul de zéro but partout en déplacement face à CS Sfaxien de Tunis. Un adversaire à prendre au sérieux.

M.E.

BOUENZA

Nkayi a abrité les journées culturelles et sportives de Songa Zola

Organisée récemment par la fédération des ensembles traditionnels Songa Zola, la 2ème édition a regroupé près de 400 artistes.

en septembre 2014 à Boko Songho, mettra l'accent sur « La lutte contre le VIH/sida et les IST : notre engagement pour le bien-être des populations rurales ».



Anatole Nzobani-Kimbouala, s'adressant aux participants ; crédit photo Grâce Digital

Pour cette édition 2013, les artistes venant de Brazzaville, Kimbédi, Loutété, Bouansa, Madingou, Pointe-Noire, Dolisie, Loudimargare et de Nkayi, la ville hôte, étaient réunis autour du thème : « Ensemble pour la reconquête de nos valeurs fondamentales ». La troisième édition qui se déroulera

S'adressant aux participants, le président de la coordination nationale de Songa Zola, Anatole Nzobani-Kimbouala, a précisé que ces rencontres organisées chaque année, ne sont pas à lire comme un repli identitaire. « C'est une manière pour les peuples Dondo de participer au débat de la construc-

tion et du développement du pays. Une façon de contribuer, par le biais des institutions de la République, à l'épanouissement de nos collectivités et de leur rayonnement à l'échelle nationale », a-t-il souligné.

Il a également rappelé que le thème choisi cette année était une invite générale pour que, dans le respect du droit à la différence des autres ethnies, cultures, religions et mœurs, les peuples Dondo, jadis prospères et respectueux de l'ethnie, retrouvent leurs repères identitaires perdus.

« Les organisateurs rêvent d'une société caractérisée par la dualité des modes moderne et traditionnel de penser, de vivre et de produire dans un environnement économique et culturel en perpétuelle mutation. Dans un monde complexe et plurialiste, les discours les plus divers se multiplient et laissent perplexes quant à la possibilité de trouver la vérité. Alors nos sociétés doutent d'elles-mêmes et de leurs valeurs. Parfois certaines ont peur », a-t-il indiqué.

Anatole Nzobani-Kimbouala a officiellement reçu les attributs de la chefferie Dondo des mains des sages et notables de la contrée, détenteurs du pouvoir traditionnel. Ce grand ensemble traditionnel Songa Zola (en français : prêcher l'amour) a été créé en 1975.

Parfait Wilfried Douniama

POINTE-NOIRE

Sortie en octobre du Salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard

Créé en 2010, ce salon littéraire va faire sa sortie officielle le 18 octobre à Loango. Une réunion de travail dirigée par Joseph Ona-Sondjo, son président, a été organisée le 20 septembre à Pointe-Noire pour préparer l'événement et relancer les activités.

but est de pousser les écrivains vers l'excellence. « Quand on veut faire paraître une œuvre, on doit sentir qu'elle est passée par le salon littéraire. Nous devons lire les manuscrits. C'est pourquoi les œuvres que l'on doit produire doivent être de



Joseph Ona-Sondjo, président du salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard intervenant pendant la réunion (© DR)

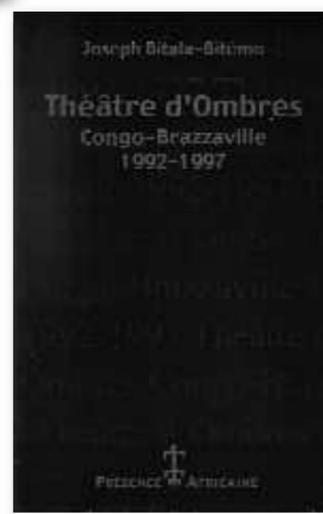
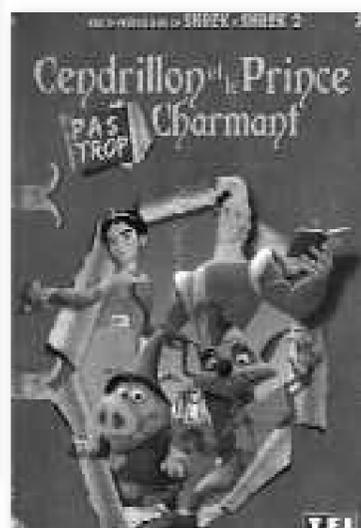
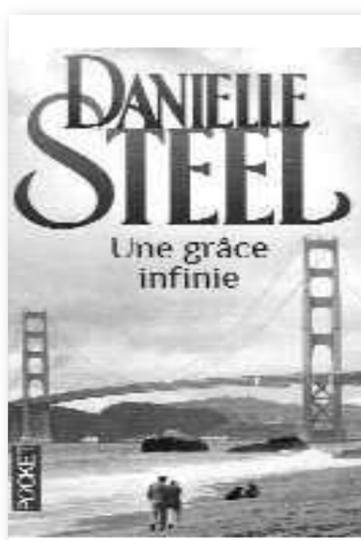
La sortie officielle du salon verra la participation d'écrivains congolais de renom ainsi que des éditeurs ou des passionnés du livre. Au cours de la réunion, Joseph Ona-Sondjo a annoncé que le salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard préparait un recueil de poèmes sur le drame du 4-Mars, qui pourrait être le premier ouvrage marquant la renaissance du salon. La publication d'un bulletin d'information sur la vie littéraire à Pointe-Noire est également prévue. Un document qui servira de livre de chevet à tout écrivain et amoureux du livre et de la lecture.

Le Salon du livre réunit les écrivains qui sont appelés à produire et éditer des œuvres littéraires de qualité. Son

qualité et faire la fierté du salon », a dit Joseph Ona-Sondjo. Le salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard organise aussi des activités de dédicaces, de présentation d'ouvrages, d'exposition ou de vernissage. Le bureau du salon littéraire est dirigé par Joseph Ona-Sondjo. Alphonse Nkala en est le vice-président, et Georges Mavouba-Sokate le secrétaire général. Jean-Baptiste Tati-Utaliane, François Batchi-Tchicaya, Huguette Ganga-Massanga, Maurice Loubouakou, Hugues Éta, Magdalie Makita et le capitaine Ntomba font également partie de l'équipe dirigeante.

Hervé-Brice Mampouya

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Le rêve des Léopards s'est envolé

Les Fauves du Niari ont échoué devant la porte des demi-finales en s'inclinant lourdement 1-4 face au Zamalek le 22 septembre au stade d'El Gouna lors de la dernière journée des matchs de poules de cette compétition.

La victoire ou le match nul devrait qualifier les Léopards ou à défaut la victoire d'Al Ahly devant Orlando Pirates. Mais le nul de zéro but partout concédé par les Sud africains et les Égyptiens, leur a brisé le rêve d'atteindre le dernier carré pour leur première participation en Ligue africaine des champions. Al Ahly qui a terminé premier du groupe avec 11 points affrontera en demi-finales, le Coton sport de Garoua. Orlando Pirates (8 points) en découvrira avec l'Espérance de Tunis. Les matchs aller le 4, 5, et 6 octobre et le retour le 18, 19 et 20 octobre.

L'AC Léopards de Dolisie termine dernier de sa poule avec 7 points. Les Congolais ont été devancés par le Zamalek avec qui ils ont le même nombre de points. La CAF les a départagés en appliquant le point b de l'article 4 du règlement de la compétition, en s'appuyant notamment sur la meilleure différence de buts lors de la confrontation directe entre les deux équipes. À l'aller, les Fauves du Niari ne s'étaient

imposés que sur un score étriqué d'un but à zéro. Mais qu'à cela ne tienne, les Léopards n'ont pas à rougir de leur première expérience en Ligue africaine des champions.

Les Fauves du Niari ont appris la leçon du réalisme

L'AC Léopards quitte la compétition en tirant des enseignements auprès des équipes les plus expérimentées. Le Zamalek et Al Ahly lui ont enseigné une leçon de réalisme. C'est ce qui a trahi les Fauves du Niari dans cette compétition. Tout au long de cette phase de poules, les Léopards se sont procurés une montagne d'occasions mais le tableau est peu éloquent pour eux avec 4 buts en six matches. Cette faible moisson a été encore confirmée face au Zamalek. L'AC Léopards entamait clairement mieux la rencontre en ouvrant le score à la 25^e minute sur un lob de Sidoine Beaulia repris par Guelord Bhebey Ndey.

Les Léopards auraient dû mener par 3-0 puisqu'à la 19^e minute, une frappe de Bissiki avait échoué sur la barre transversale et à la 14^e minute, l'arbitre invalidait leur but pour une position de hors jeu. Mais à force de chercher le but qui les mettrait peut-être à l'abri, l'équipe s'est enlisée à la 33^e minute par une



L'équipe de l'AC Léopard

mauvaise gestion du match. Un corner mal tiré par Nzamba Mombo profite au Zamalek dont la contre attaque permet à Ibrahim de punir la défense des Fauves aux abonnés absents. Arrive l'égalisation. À un but partout Léopards était encore qualifié. Et Junior Makiessé héritait d'une balle de deuxième but à la 40^e minute. Quand le joueur de l'AC Léopards se mêle les pieds, Shikabala se montrait à son avantage à 45+1. Il a alourdi le score d'une frappe à

bout portant. L'AC Léopards qui croyait encore à ses chances revenait des vestiaires avec de meilleures intentions. Sidoine Beaulia arme d'entrée de jeu une frappe repoussée par le gardien. Junior Makiessé qui l'a reprise a miraculeusement mis le ballon à côté. Les Fauves du Niari intensifiaient leur pression notamment à la 50^e minute quand le gardien détournait en corner la tentative de Césair Gandzé. À force de manquer les meilleures occasions du match, les Léopards

perdaient la concentration pour encaisser respectivement à la 57^e et 65^e minute, les deux autres buts de chaos à cause de la largesse de sa défense. Ces buts étaient les œuvres de Ahmed Fathy ABD El Samea Gaafar et de Mohamed Abdelhamid. Et c'en est fini de la campagne africaine des Fauves du Niari qui doivent attendre l'année prochaine pour, peut-être, toucher au but.

De retour d'El Gouna (Égypte), James Golden Éloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Inter club et Étoile du Congo remportent les titres

L'équipe d'Inter a empoché le titre chez les seniors dames tandis que l'Étoile est sacrée championne dans la même catégorie version hommes.

La 44^e édition du championnat national de handball, qui s'est clôturée le 22 septembre à Brazzaville, a permis aux militaires de l'Inter et aux Stelliens d'inscrire

un nouveau titre à leur palmarès. Dans la finale des seniors dames en effet, Inter club, vice-champion d'Afrique, n'a pas tremblé devant Asel. Pourtant l'écart de buts n'était pas grand : 36 à 34 pour l'Inter alors que les pronostics ne les donnaient pas gagnants. Autant dire qu'Asel n'a pas démerité puisque l'équipe a fait douter son

adversaire à certains moments de la rencontre. La victoire de l'Inter est un exploit réédité. Lors du tour préliminaire de la compétition, les militaires dames de cette équipe avaient pris le dessus sur Asel 37 à 32.

Dans la version masculine, Étoile du Congo s'est imposée devant Patronage de Pointe-Noire 38 à

31. Les Ponténégrins, qui avaient bien entamé la rencontre, n'ont pas tenu jusqu'au bout. À partir du deuxième quart d'heure de cette finale et ce jusqu'à la fin, le compteur de buts stellien n'a pas arrêté de tourner. Vaincu, Patronage s'est contenté de la médaille d'argent tout en se consolant avec le titre de meilleur buteur remporté

par l'un de ses joueurs, Glenn Mombombo, auteur de 70 réalisations. Alors que chez les dames, c'est Chanelle Zoubabelela de l'Inter qui a inscrit le plus de buts : 50 au total.

Par cet exploit, Inter club et Étoile du Congo ont obtenu leurs qualifications à la ligue africaine des clubs champions de handball. La phase de groupe de cette compétition continentale se disputera du 2 au 7 octobre au Maroc. Les deux clubs représentant le Congo n'ont plus que quelques jours de préparation, même si le championnat national qui vient de s'achever leur a servi de mise en jambe.

Dans son mot de circonstance, le président sortant de la Fédération congolaise de la discipline, Henri Joseph Parra, a laissé planer le doute quant à la participation de ces clubs à la compétition africaine. « Nos champions Inter et Étoile prendront part à la ligue africaine des clubs champions si tout va bien », a-t-il déclaré, comme si la qualification à cette compétition ne suffisait pas. Les entraîneurs de l'Étoile du Congo et de l'Inter ont appelé au soutien afin de réaliser de bons résultats dans cette compétition continentale qui pointe à l'horizon.



L'équipe de l'Inter de handball

Rominique Nerplat Makaya